

Intitulé de l'UE	Droit privé
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier : conseiller social DC

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL Noémie RENUART	25	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit civil	15h	Marie HESPEL Noémie RENUART
TP de droit civil	10h	Marie HESPEL Noémie RENUART

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit civil : 15h de théorie
TP de droit civil : 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit civil : Français
TP de droit civil : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier et mesurer les enjeux de sa pratique professionnelle ◦ Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles éthiques propres à son métier et au secteur d'activités ◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel ◦ Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)

Objectifs de développement durable



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Expliquer la personnalité juridique d'une personne physique et d'une personne morale ainsi que la capacité juridique d'une personne physique
- Identifier et expliquer les différentes formes de vie commune
- Identifier et illustrer les différents types de choses et de biens
- Identifier et expliquer les différents types d'obligations juridiques et les conséquences qui en découlent
- Appliquer ces concepts à des situations concrètes

Contenu de l'AA Droit civil

Partie 1. Les personnes : la personnalité juridique, la distinction des personnes, l'identification des personnes physiques, la capacité juridique, les différentes formes de vie commune

Partie 2. Les biens : définition, distinction entre les choses, distinction entre les biens, la propriété, l'usufruit

Partie 3. Les obligations : les obligations contractuelles, les obligations non contractuelles

Contenu de l'AA TP de droit civil

Exercices d'application des concepts développés aux cours de droit civil et activités pédagogiques.

La présence est obligatoire.

Méthodes d'enseignement

Droit civil : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

TP de droit civil : activités pédagogiques extérieures, exercices (en présentiel et/ou en distanciel - cf. modalités sur Moodle)

Supports

Droit civil : syllabus, notes de cours

TP de droit civil : notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Droit civil

Législation

Code civil belge

Doctrine

ALEXANDER F. et DELREE C., *Notions de droit civil*, De Boeck, 2016.

BLITZ M., GALLUS N., MASSON J.-P., RENCHON J.-L., SOSSON J., VAN GYSEL A.-C., WAUTELET P., *Etats généraux du droit de la famille: Actualités juridiques et judiciaires de la famille*, Bruylant, 2014.

DANDOY, N., *Principes régissant l'autorité parentale*, Jeunesse et droit asbl, 2009.

DE CALLATAY D., ESTIENNE, N., *La responsabilité civile (volume 2) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles, Larcier, 2009.

DUBUISSON B., CALLEWAERT V., DE CONINCK B. et GATHEM G., *La responsabilité civile (volume 1) – Chroniques de jurisprudence*, Bruxelles, Larcier, 2009.

HALLEUX-PETIT L., mis à jour par GILOT Ph., *Etat civil : généralités*, Vanden Broele, 2013.

VAN GYSEL A.-C., *Précis de droit des personnes et de la famille*, ULB, 2013.

VAN HALTEREN T., *La protection des personnes majeures vulnérables et mineures*, Wolters Kluwer, 2018.

Webographie

Actualités du droit belge : <https://www.actualitesdroitbelge.be/>

Chambre des représentants : <https://www.lachambre.be>

Droits quotidiens : <https://www.droitsquotidiens.be>

Moniteur belge : <https://www.ejustice.just.fgov.be>

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>Epreuve intégrée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Examen écrit en janvier (représentant 90% de la note de l'UE) portant également sur la matière des TP de droit civil• Présence et participation active aux séances des travaux pratiques de droit civil (représentant 10% de la note de l'UE). <p>Les modalités de l'examen sont disponibles sur Moodle.</p> <p>! La présence aux travaux pratiques de droit civil est obligatoire et l'absence injustifiée est non remédiable (quelle que soit la session d'examens):</p> <p>- en cas d'absence qui n'est pas justifiée par un certificat médical ou par un autre élément légalement opposable, l'étudiant obtiendra, de manière définitive, la note de 0.</p> <p>- en cas d'absence justifiée ou en cas d'inscription au cursus après l'activité, l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant responsable de l'AA et effectuer un travail écrit représentant une note équivalente à l'activité manquante. La note obtenue pour ce travail en janvier, qu'elle soit inférieure, égale ou supérieure à 10/20, sera reportée en juin sauf si l'étudiant présente un nouveau travail. En août, l'étudiant qui a obtenu une note inférieure à 10/20 pour ce travail devra le représenter.</p>

Année académique : **2024 - 2025**